

Mali

L'ACCORD D'ALGER AU CENTRE DES DISCUSSIONS ENTRE LAMAMRA ET WANE

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7063 – MERCREDI 11 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Selon l'ONS

PLUS DE 194 000 ENTREPRISES DOTÉES DU NIS EN 2020

Page 4

EN RAISON DE LA CANICULE

QUATORZE WILAYAS SOUS LES FLAMMES



Une cinquantaine d'incendies ont ravagé quatorze wilayas du pays depuis avant-hier soir, tuant, selon un premier bilan, sept personnes et causant d'énormes pertes, notamment dans la wilaya de Tizi Ouzou où les habitants de plusieurs villages touchés par les feux ont fui leurs habitations.

Page 3

ANNABA

Les cordonniers ambulants sollicitent des locaux

Page 16

FAWZI DERRAR :

« IL FAUT ATTEINDRE UN TAUX DE 50% DE VACCINATION AVANT LA RENTRÉE »

Page 2

ASSURANCES

La SAA a réalisé un bénéfice net de 2,64 milliards de dinars

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

FAWZI DERRAR :

« Il faut atteindre un taux de 50% de vaccination avant la rentrée »

La souche Delta est responsable de près de 92% des nouveaux cas de Covid-19 en Algérie, a indiqué le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le Dr Fawzi Derrar, soulignant que la propagation de cette souche alimente une recrudescence des cas un peu partout en Algérie.

En effet, le pays fait face, depuis plusieurs semaines déjà, à une troisième vague de contaminations due à la propagation du variant Delta, qui est à l'origine de la majorité des cas d'infection. Le Dr Derrar, qui s'exprimait hier sur le sondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, a révélé qu'actuellement, 92% des contaminations sont dues au variant Delta. «On se rapproche des 100% et cela n'est pas surprenant. On a vu que les pays européens sont très vite arrivés à 90% des cas», a-t-il estimé. Le Dr Derrar a indiqué que cette troisième vague est un avertissement pour ce qui va venir, insistant donc sur la vaccination. «Si l'on n'est pas correctement vaccinés, on n'est pas à l'abri de plusieurs vagues de la Covid-19», a-t-il prévenu, ajoutant qu'«il est extrêmement important de vacciner vite pour essayer d'éviter d'autres vagues qui pourraient être aussi meurtrières. Pour ne plus avoir de pression sur les hôpitaux, il faut agir en amont, et agir en amont c'est se faire vacciner», a-t-il expliqué. Pour ce qui est du taux de la vaccination, il a estimé que celle-ci tourne autour des 20%, soit 4 millions de personnes. Pour une rentrée sociale sécurisée, selon le spécialiste il faut atteindre un taux de vaccination satisfaisant, soit 50%, pour enclencher une immunité collective. «Il faut garder le cap sur ces 50% pour arriver par la suite à 75%, et donc un taux qui va nous permettre de passer l'hiver au chaud», a expliqué le Dr Derrar. Selon lui, la campagne de vaccination est amorcée. Il s'agit maintenant d'aller plus vite, d'autant plus que le vaccin est disponible, et il le sera de plus en plus en termes de quantités. «Il faut aller très vite parce que chaque personne vaccinée est un gain qui nous rapproche de plus en plus de l'immunité collective,



laquelle est notre objectif majeur pour les mois à venir», a-t-il recommandé. Insistant encore une fois sur la vaccination, il a estimé que cette immunité collective est l'affaire de tous, indiquant qu'«il s'agira de mobiliser toutes les capacités possibles pour non seulement accélérer (la vaccination, ndlr), mais l'accélérer de manière très raisonnable». «Si vous êtes vaccinés aujourd'hui, il faut attendre un mois ou un mois et demi pour que cette immunité puisse s'installer», a souligné le Dr Derrar, qui a expliqué que «d'ici là, on ne peut pas compter uniquement sur la vaccination».

«Il est très important et même urgent de maintenir les mesures barrière en attendant que cette immunité s'installe», a-t-il indiqué, ajoutant qu'il y a, aujourd'hui, des données scientifiques qui montrent qu'une personne vaccinée peut être aussi contagieuse qu'une personne non vaccinée. Pour ce qui est des vaccins qui seront acquis par l'Algérie, l'intervenant a fait savoir que jusqu'à l'heure actuelle, un contrat de 17 millions de doses a été signé avec les Chinois (Sinovac). «Nous sommes progressivement en augmentation. Nous avons déjà reçu pratiquement 8 millions de doses, en plus des doses de vaccins qui étaient disponibles, comme l'AstraZeneca et le Spoutnik V. Et nous recevons ce mois-ci (août, ndlr) 9 millions de doses, dont 3 millions d'entre elles seront réceptionnées dimanche prochain. Ce qui est considérable et c'est ce qui peut aider réellement à accélérer cette campagne durant le mois d'août», a-t-il expliqué. Il convient de rappeler que cette mutation, d'abord apparue en Inde en décembre 2020, est plus contagieuse et potentiellement plus dangereuse que le virus de base.

Lynda Louifi

Près de 20 000 personnes vaccinées par jour par la Protection civile

PRÈS DE 20 000 personnes sont vaccinées quotidiennement à travers 20 wilayas du pays par les staffs médicaux de la Protection civile, depuis le début de la campagne de vaccination initiée par le ministère de la Santé en mi-juillet dernier, a-t-on appris auprès de cette institution.

La Direction générale de la Protection civile qui a mobilisé 200 médecins pour cette opération compte doubler le nombre de wilayas ciblées à partir de la semaine prochaine, affirme la même source.

"Nous arrivons à vacciner entre 15.000 et 20.000 personnes par jour à travers 20 wilayas", a déclaré à l'APS le médecin, lieutenant-colonel Mohand Amar Benabdesslam, sous-directeur du secours médicalisé à la DGPC, citant à titre d'exemple que "depuis le début de la campagne de vaccination, entre 2.000 et 3.500 personnes sont vaccinées/jour par notre staff médical au niveau de la capitale".

Il a précisé que la Protection civile a pris part à cette campagne de vaccination en mobilisant un important dispositif humain et matériel, suite à la demande du ministère de la Santé qui a fait part de sa volonté d'élargir l'opération en direction de la population". M. Benabdesslam a expliqué que la Protection civile compte doubler le nombre de wilayas à partir de la semaine prochaine, soulignant que le rôle des équipes "itinérantes" est d'"éviter notamment aux personnes âgées de se déplacer et inciter les jeunes à se faire vacciner, à travers une campagne de sensibilisation menée par notre cellule de communication"."Dans un premier temps, nous allions vers les quartiers les plus reculés de la capitale, avant d'élargir notre campagne vers d'autres villes du pays", a-t-il noté, ajoutant que les sites ciblés par cette opération sont "déterminés", quotidiennement, par les walis. Ces derniers, selon M. Benabdesslam, ont préféré mettre à disposition des équipes médicales mobilisées des écoles suite aux fortes températures et parfois canicule enregistrées ces derniers jours.

Il a indiqué, dans le même cadre, que la Protection civile prévoit renforcer ses moyens humains et matériels le jour du "Big day (le grand jour)" que le ministère de la Santé compte organiser prochainement, dans le but de "cibler le maximum de personnes".Par ailleurs, le sous-directeur du secours médicalisé à la DGPC a exprimé sa satisfaction quant au nombre important de personnes vaccinées par jour, qui au départ, se limitait uniquement, selon lui, aux personnes âgées.

"Actuellement et plus précisément depuis une semaine, nous avons constaté un engouement pour la vaccination parmi la population jeune âgée de 20 ans et plus, qui a pris conscience de l'importance de se faire vacciner pour se protéger et protéger leurs proches, notamment les personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques".De son côté, le sous-directeur des statistiques et de l'information, le colonel Farouk Achour, a mis l'accent sur le dispositif de sensibilisation mis en place, depuis le début de la campagne de vaccination, afin d'"expliquer l'ampleur de la covid-19 et l'importance de la vaccination pour y faire face". "Outre la campagne de sensibilisation à travers notamment les radios locales et les réseaux sociaux, nous mettons en ligne la veille, les endroits prévus pour la vaccination", a-t-il dit.

Le colonel Achour a, par ailleurs, précisé que les différentes opérations menées par les staffs médicaux mobilisés sont gérés par une "cellule de gestion de l'opération de vaccination" située à l'Unité centrale d'instruction et d'intervention d'El Hamiz, Dar El Beida.

"L'objectif de cette cellule est de suivre les différentes interventions menées à travers les wilayas et de régler les problèmes qui peuvent surgir", a-t-il expliqué. **M. D.**

PÉNURIE DE TESTS DE DÉPISTAGE COVID-19

Benbahmed appelle les opérateurs à assurer leur accessibilité

LE MINISTRE de l'industrie pharmaceutique, Dr Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a appelé lundi les importateurs, les fabricants et les distributeurs des tests et des réactifs de dépistage Covid-19 à assurer l'accessibilité à ces tests, en appelant à leur sens de la responsabilité et au strict respect des marges bénéficiaires, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans le cadre de la riposte à la résurgence de la pandémie Covid-19 et afin de garantir la disponibilité et l'approvisionnement continu des laboratoires d'analyses médicales en réactifs de diagnostic, ainsi qu'en tests de dépistage Covid-19, M. Benbahmed a présidé ce lundi une réunion de coordination avec les importateurs, les fabricants et les distributeurs des tests et des réactifs utilisés pour le diagnostic et entrant dans le protocole thérapeutique contre le Covid-19, a précisé la même source.

L'association et le syndicat des laboratoires d'analyses y ont également pris part, selon le communiqué.

Lors de cette réunion, il a été procédé à la réquisition de ces différents établissements pharmaceutiques, explique le ministère.

A cet effet, M. Benbahmed les a instruits de mobiliser leurs effectifs et leurs moyens pour assurer une disponibilité et un approvisionnement continu de ces produits à travers l'augmentation de la capacité de production et l'ajustement des programmes d'importation et de distribution en fonction de l'expression des besoins du marché et de la reconstitution des stocks stratégiques d'au moins 03 mois.

Par conséquent, les différents établissements, chacun dans son domaine d'exercice, sont tenus de communiquer aux services compétents du ministère de l'Industrie pharmaceutique leurs programmes prévisionnels de fabrication/d'importation ou de livraison de ces produits, en quantité et par établissement destinataire et ce pour la période d'août et de septembre.

Le ministre a également rappelé l'obligation de mise sur le marché de toutes les quantités importées/produites ou reçues afin de garantir leur disponibilité, rappelant que "toute pratique illégale de spéculation, de rétention ou de vente concomitante sera sanctionnée conformément à la réglementation en vigueur".

S. N.

EN RAISON DE LA CANICULE

Quatorze wilayas sous les flammes

Une cinquantaine d'incendies ont ravagé quatorze wilayas du pays depuis avant-hier soir, tuant, selon un premier bilan, sept personnes et causant d'énormes pertes, notamment dans la wilaya de Tizi Ouzou où les habitants de plusieurs villages touchés par les feux ont fui leurs habitations.



Des flammes incontrôlables, attisées par un épisode de canicule et de vents forts, ont dévasté quatorze wilayas du nord et de l'est du pays, selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Les wilayas touchées par ces incendies sont Guelma, Béjaïa, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Tiaret, Médéa, Tébessa, Blida, Skikda, Jijel, Bouira, Sétif, Khenchela, Jijel et Tizi Ouzou, la plus touchée par cette tragédie.

Sur les sept personnes décédées, six sont originaires de la région de Tizi Ouzou et une de Sétif.

Ces incendies surviennent alors que le pays connaît un été caniculaire marqué par une raréfaction de l'eau à travers l'ensemble du territoire national.

Les services météorologiques avaient prévu, mardi, des températures allant jusqu'à 46 degrés. Des images impressionnantes des incendies circulent sur les réseaux sociaux.

Les équipes de secours et de lutte contre les incendies dépêchées sur les lieux sont confrontées au manque de moyens vu l'étendue et l'ampleur des flammes, mais surtout suite aux vents forts qui propagent les feux, rendant très difficile la tâche de les maîtriser.

Les incendies, qui se sont multipliés en Algérie, sont associés à divers phénomènes anticipés par les spécialistes en raison du réchauffement climatique car l'augmentation de la température, la multiplication des canicules et la baisse des précipitations par endroit est une combinaison idéale pour le développement des feux.

«En dépit des BMS annonçant la canicule, il n'y a pas eu de travail d'anticipation», a déploré Belkacem, habitant à Tizi Ouzou, contacté par *le Jeune Indépendant*. Il met en cause l'absence de campagnes de sensibilisation et de prévention visant à orienter la population vers les comportements adéquats pour prévenir ces catastrophes.

Il a également affirmé que les habitants des villages incendiés qui fuient à pied sont en danger car les routes sont également menacées par les flammes.

L'une des régions les plus touchées par ces incendies ravageurs est la Kabylie, notamment la wilaya de Tizi Ouzou, où 13 communes ont été ravagées par les flammes qui ont détruit des dizaines d'habitations à Aït Yenni et à Larbaa n'Ath Irathen, suscitant un mouvement de panique parmi les populations qui ont quitté leurs demeures.

Des renforts ont été dépêchés de nombreuses wilayas et des hélicoptères de lutte contre les incendies ont été mobilisés. La Protection civile, les services des forêts, l'ANP, la Gendarmerie nationale, les communes, les chasseurs et de nombreux citoyens participent aux opérations d'extinction et d'évacuation des familles menacées.

Pour sa part, le chargé de la communication à la Protection civile, le capitaine Nassim Bernanoui, a déclaré que l'intervention des éléments de la Protection civile a permis de sauver l'hôpital de Aïn El-Hammam, cerné par les flammes, déplorant toutefois des pertes considérables de couvert végétal.

Les éléments de Protection de la ville de Tizi Ouzou ont mobilisé des «moyens considérables» pour maîtriser ces incendies et empêcher leur propagation, soit 900 agents, 12 colonnes mobiles et 200 camions-citernes.

Des vidéos et des images impressionnantes des incendies circulent sur les réseaux sociaux.

Elles montrent également des jeunes de la région en première ligne contre les incendies, munis de pelles et de branches d'arbre pour éteindre les feux.

En 2020, près de 44 000 hectares de taillis sont partis en fumée en Algérie, qui ne compte que 4,1 millions d'hectares de forêts.

L'ORIGINE CRIMINELLE N'EST PAS ÉCARTÉE

De son côté, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, qui s'est rendu hier à Tizi Ouzou, accompagné d'une délégation ministérielle, a affirmé que ces incendies sont d'origine criminelle.

«Cinquante départs de feu en même temps, c'est impossible», a-t-il déclaré à la presse, rassurant les sinistrés sur le fait qu'ils seront indemnisés.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présenté, mardi, ses condoléances aux familles des victimes des feux de forêts déclarés dans plusieurs wilayas du pays, faisant 7 morts selon le dernier bilan officiel.

«C'est l'âme triste et le cœur douloureux que je présente mes condoléances aux familles des victimes des incendies déclarés en Algérie», a écrit le Président de la République sur son compte Twitter. «En cette douloureuse circonstance, je prie Dieu le Tout-Puissant de les accueillir en Son vaste paradis, A Allah nous appartenons, à lui nous retournons», a-t-il ajouté. Il convient de rappeler que lors du Conseil des ministres tenu le 25 juillet, le président de la République, Abdelamdjid Tebboune, a ordonné l'élaboration d'un projet de loi punissant sévèrement les auteurs d'incendies criminels de forêts, avec des peines allant jusqu'à 30 ans de prison ferme, voire la perpétuité si l'incendie a causé la mort d'individus. Pour rappel, au début du mois de juillet, trois personnes soupçonnées d'être impliquées dans des incendies ayant ravagé 1 500 hectares de forêts dans le massif des Aurès ont été arrêtées.

Mohamed Mecelti

55 incendies enregistrés à Béjaïa

APRÈS la wilaya de Tizi-Ouzou qui a, lourdement, été touchée par les feux de forêts avant-hier, de nombreuses localités de la wilaya de Béjaïa ont été durement, été touchée par les incendies hier et avant-hier aussi détruisant plusieurs dizaines d'hectares de couverts végétaux. Pas moins 55 incendies dont 15 jugés importants de par la superficie parcourue ont été enregistrés en moins de 24 heures hier. Les incendies ont été enregistrés dans les communes de Tizi Ougueni, Akham Oudjehli, Tala Hamdoune à Adekar, Akniss et Tadergount à Aït Smaïl, Iwrissen, Amerzag à Tizi N'berber, Mesbah à Aokas, Ighil El-Bordj, Sidi-Ahmed Thala Markha, Oussama, le Parc national de Gouraya, cité Nattour, à Béjaïa, Asserdhoun à Sidi-Aïch, El-Kseur, Semaoune, Feraoune et bien d'autres localités à Boukhélifa, Ouzellaguene et Chellata.

Les opérations d'extinction de ces incendies sont toujours en cours. Pompiers, riverains, équipes des services des forêts y sont mobilisés. Des détachements de l'ANP ont, aussi, été mobilisés pour épauler les équipes en lutter contre les flammes. Une colonne mobile de Béjaïa est arrivée de la wilaya de Jijel pour épauler les équipe en lutte contre les flammes à Aokas. Selon le capitaine Latreche responsable à la direction protection civile de la wilaya de Béjaïa : «nous avons enregistré jusqu'à 15 heures 45 feux de forêts dont 13 sont jugés importants». Et d'ajouter : «nous n'avons pas encore estimé les dégâts». Tout porte à croire que des dizaines d'hectares voire plus ont, déjà, été détruits par les flammes qui sont attisées par les vents. Plusieurs feux sont toujours actifs au moment où mettons sous presse au point de menacer des habitations dont ceux enregistrés aux pourtours de la ville de Béjaïa notamment, à Sidi-Ahmed et Ighil El-Bordj, Aokas et dans certaines localités. Selon le bilan communiqué hier matin par la cellule de communication de la direction de la protection civile de la wilaya de Béjaïa, «il a été enregistré 33 incendies en milieu végétal 24 heures». Et d'ajouter : «nos équipes qui ont été mobilisées pour éteindre les flammes ont été épaulées par d'autres services comme ceux des forêts et riverains». Selon toujours le communiqué, «sur les 33 incendies 10 sont jugés importants et 05 sont été éteints alors que 05 autres toujours actifs au niveau des localités de Tizi-Ougueni, Akham Oudjehli, Tala Hamdoun (commune d'Adekar), Akniss (municipalité d'Aït Smaïl), Iwrissen dans la commune de Tizi N'berber, Mesbah (commune d'Aokas) et dans d'autres localités». La lutte pour l'extinction des incendies est toujours en cours», a souligné la même source. des dégâts matériels ont été enregistrés. Des températures très élevées ont été enregistrées dans toute la wilaya. Celles-ci varient entre 45C° et 46C° à Béjaïa et plus de 50 C°) dans la vallée de la Soummam, notamment, à Tazmal, Aït R'zine, Akbou. Dans la vallée de la Soummam, les températures ont dépassé les 48 et 50 C° la journée hier et avant-hier. L'air est devenu irrespirable. L'odeur de la végétation brulée empeste l'air. Pour rappel, au moins 26 incendies ont été enregistrés la semaine passée dans de nombreuses communes notamment, à Adekar, Barbacha, Béni Djéllil Aokas, Béni Maâouche, Taskariout, entre autres. Selon le capitaine Latreche, «du 01 juin au 08 Août, nous avons enregistré 338 feux de forêts dont 49 sont jugés importants». Ces incendies ont ravagé 481 ha, 9623 arbres fruitiers, 825 bottes de pailles et 20 ruches». Par ailleurs, «cinq personnes suspectes ont été interceptées par les services des forêts à Boukhelifa» a déclaré hier enfin de journée M. Abane Lahlal, responsable aux services des forêts de wilaya.

N. Bensalem

TRANSFORMATION DES PHOSPHATES

Accord ASMIDAL-MANAL pour créer une société spécialisée

Un protocole d'accord pour la création d'une société de transformation chimique des phosphates a été signé lundi à Alger entre le groupe industriel Engrais et Produits Phytosanitaires (ASMIDAL) et le groupe Manadjim El Djazaïr (MANAL) afin de valoriser le phosphate en proposant une substitution à l'importation des produits issus de ce produit.



L'accord a été signé par le PDG du groupe ASMIDAL, Mohamed Tahar Heouaine et le président du groupe MANAL, Mohamed Sakhr Harami, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et le PDG du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar.

M. Arkab a insisté sur «le respect des délais de réalisation de ce projet «100% algérien et financé localement» qui permettra à l'Algérie d'épargner des sommes considérables en devises.

Il s'agit d'un projet de partenariat public/public qui a pour nom «Projet Phosphate Di-Calcique/Mono Calcique et Triple Super Phosphate», qui sera localisé à l'Aouinet dans la wilaya de Tébessa, a indiqué, lors d'un point de presse, M. Harami. La création de cette société s'inscrit, selon lui, dans la stratégie du ministère de l'Energie et des Mines visant la substitution à l'importation des produits issus de la valorisation des produits miniers et l'amélioration des recettes en devises par le placement à l'export de l'excèdent, cela en plus de la création d'emplois dans le secteur.

Ce projet a pour objectifs la transformation chimique et la valorisation du phosphate, a précisé le président de MANAL en soulignant que l'Algérie recèle d'importants gisements de phosphate situés dans la région de Bir El Ater (wilaya de Tébessa), «avec des réserves estimées à plus de deux (2) milliards de tonnes» de cette matière première. Cette société fabriquera le Phosphate Mono et Di-Calcique, représentant les éléments de base de l'alimentation de bétail et de volaille, mais aussi de l'engrais phosphaté dit «Triple Super Phosphate», utilisé dans l'agriculture et dont le marché ne cesse d'évoluer, a expliqué M. Harami. A ce titre, le responsable a fait savoir que la facture d'importation de ces deux produits s'est élevée, en 2019, à 4,6 milliards de dinars Il sera, en outre, question de produire de l'acide phosphorique et de l'acide sulfurique, deux produits très demandés et constituant des intermédiaires dans l'industrie de fabrication des engrais chimiques, a-t-il ajouté.

De son coté, M. Heouaine a précisé que ce projet sera réalisé en deux phases: 50% du projet global sera opérationnel dans un délais maximal de 4 ans, après son lancement, et permettra de satisfaire le marché national et d'exporter l'excédent.

«Le projet devrait être réceptionné en totalité 7 ans après son lancement et consacrera l'ensemble de sa production à l'exportation», a-t-il souligné en ajoutant que ce projet devrait permettre la transformation de plus d'un demi million de tonnes de phosphate pour la production de près de 200.000 tonnes d'aliment de bétail et de 120.000 tonnes d'engrais phosphatés.

En matière d'emplois, ce projet contribuera à la création de 700 postes durant la phase réalisation, dont 300 postes permanents durant l'exploitation, en plus des emplois indirects liés au transport, la distribution et la maintenance, a estimé M. Heouaine.

Le PDG d'ASMIDAL a révélé, en outre, que l'investissement global du projet est estimé à 396 millions de dollars pour un chiffre d'affaires annuel prévisionnel de 173 millions de dollars.

M. Arkab a annoncé, à l'occasion, que le projet de phosphate intégré de Bled El Hadba, qui traversera quatre wilayas à savoir Tebessa, Souk Ahras, Annaba et Skikda, est en cours et la prochaine phase sera celle de l'étude des dossiers de soumission (une trentaine de soumissionnaires) avant la signature du contrat et le démarrage des travaux prévus en décembre prochain.

M. B.

ASSURANCES

La SAA a réalisé un bénéfice net de 2,64 milliards de dinars en 2020

LA SOCIÉTÉ nationale d'assurance (SAA) a réalisé un bénéfice net de 2,64 milliards de dinars en 2020, en progression de 20% sur un an. Selon les comptes sociaux approuvés et certifiés par son Assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 20 juin dernier, la SAA a dégagé au titre de l'exercice 2020 un résultat net d'impôt de 2,64 milliards de dinars, en hausse de 20% par rapport à 2019, avec un retour sur capital de 8,8% et une croissance du total actif de l'ordre de 4%, à 97,4 milliards de dinars.

La marge de solvabilité de la société a progressé quant à elle de 4% comparativement à 2019, atteignant le niveau de 40 milliards de dinars, selon la même source. De son coté, le capital social s'est établi à 30 milliards de dinars, et reste «un des plus élevés du marché», souligne la SAA.

Cette tendance «positive» est observée également au titre des produits financiers, lesquels passent de 1,73 à 1,97 milliard de dinars (+13,84%), grâce à un niveau de placements de 41,7 milliards de dinars, en évolution de +2,41%, comparativement à 2019. Ainsi le taux moyen de rendement s'est élevé à 4,66%, contre 4,53% en 2019, d'après les données de la compagnie.

Ces agrégats obtenus «dans une conjoncture particulièrement difficile», permettent à la SAA de continuer à figurer parmi «les acteurs majeurs de son marché», dont elle détient une part de 21,2%, a soutenu la société. Toutefois, un «léger» recul par rapport à l'exercice précédent a été mentionné par la SAA concernant le chiffre d'affaires et la marge d'assurance nette, respectivement, à 27 milliards de dinars (-7%) et 11,38 milliards de dinars (-8%).

Les règlements des sinistres sont également en «légère» baisse par rapport à 2019, affichant 12,94 milliards de dinars, est-il noté dans le bilan. Le recul du chiffre d'affaires a été «essentiellement» imputé au manque à produire de plus de 2 milliards de dinars de la branche automobile, «causé par la taxe destinée à sanctionner les engins polluants, instituée par la loi finance 2020 - retirée en 2021 - et que les sociétés d'assurance avaient été chargées de collecter en faveur du Trésor public», a justifié la SAA. La compagnie a fait observer, que hors automobile, elle a enregistré une croissance de 2%, comparativement à 2019, qui a permis de compenser, en partie, le recul des émissions de la branche automobile.

UN PLAN DE DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE

Cette croissance est «le fruit des choix stratégiques opérés depuis quelques années par l'entreprise, visant à réduire sa dépendance d'un seul segment et diversifier son portefeuille par l'accroissement des souscriptions dans les risques industriels et les autres branches d'assurance», a précisé la même source. A ce titre, la société d'assurance a évoqué le processus de transformation, engagé ces dernières années, dont la diversification du portefeuille d'affaires, la modernisation des processus de gestion et du service à la clientèle, en constituent les piliers. La SAA projette, ainsi, la réorientation des efforts vers les segments présentant un potentiel de développement élevé, en l'occurrence le segment des particuliers et des professionnels. «La diversification des canaux de vente de produits d'assurance figure parmi les préoccupations de l'heure de la société. Le lancement prochain de la vente en ligne de certaines couvertures telles que les assurances habitation et Cat Nat, s'inscrit dans cette perspective», a indiqué la même source En effet, la compagnie estime que «la saturation des segments traditionnels n'offre pas de marges de croissance importantes, outre que ce sont des segments marqués par un niveau élevé de sinistralité, c'est le cas de l'assurance automobile, et par un recours important à la réassurance pour les risques industriels». S'agissant de ses réalisations «majeures» en 2020, la SAA a cité en particulier le lancement, avec d'autres acteurs publics, du projet de création de deux sociétés d'assurances Takaful («Dommage» et «Family»). Sur le plan de la gestion, la SAA a mentionné le renforcement des mécanismes de gouvernance par la création de nouveaux comités assistant le conseil d'administration, notamment le comité des risques, ainsi que la mise en place de nouvelles structures opérationnelles en charge de la formation, de la digitalisation, de la conformité et du développement des partenariats. A fin 2020, la SAA comptait 3.319 collaborateurs, avec un taux d'encadrement de 61%, contre 51% en 2019, pour un effectif activant à hauteur des 2/3 dans le coeur de métier de la société. Avec son réseau d'agences directes et d'agents généraux, la SAA assure un maillage «optimal» du territoire national et couvre 100% des wilayas, selon le même bilan.

H. B.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:06	12:34	16:21	19:26	20:56
CONSTANTINE	04:12	12:39	16:24	19:33	20:59
ALGER	04:25	12:53	16:39	19:46	21:14
OUARGLA	04:32	12:44	16:23	19:29	20:51
CHLEF	04:34	13:00	16:45	19:52	21:20
MOSTAGANEM	04:40	13:05	16:50	19:56	21:24
ORAN	04:44	13:08	16:53	19:59	21:26

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7063 — MERCREDI 11 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	39°	25°
Oran	31°	23°
Constantine	44°	26°
Ouargla	44°	31°

VISITE DU MAE MALIEN EN ALGÉRIE

L'accord d'Alger au centre des discussions entre Lamamra et Wane

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a discuté hier mardi de l'état de la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali avec le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), El-Ghassim Wane.



«Nous avons saisi cette opportunité pour faire le point sur l'état de la mise en oeuvre de l'accord de paix» issu du processus d'Alger, a déclaré El-Ghassim Wane à la presse, à l'issue de cet entretien. Le responsable onusien a indiqué que sa discussion avec le chef de la diplomatie algérienne a porté également sur les moyens de «travailler ensemble au coté des acteurs maliens pour les aider à mener à bien ce processus».

«L'Algérie joue un rôle crucial dans le processus de paix au Mali. Elle est le chef de file de la médiation internationale et préside la Comité de suivi de l'accord», a indiqué, à ce titre, El-Ghassim Wane. Soulignant la première priorité stratégique de la mission onusienne qui consiste à soutenir la mise en œuvre du processus d'Alger, le chef de la Minusma a relevé que l'application de l'accord d'Alger a enregistré des avancées indéniables». «Il est évident qu'il faudra aller encore plus vite», a-t-il toutefois préconisé, déclarant que l'entretien avec M. Lamamra a permis d'»échanger ce que nous pouvons faire ensemble».

Le chef de la diplomatie malienne, Abdoulaye Diop, a indiqué mardi que sa visite en Algérie visait à conforter le partenariat stratégique algéro-malien, précisant qu'elle constitue l'occasion d'échanger sur une stratégie pour faire face aux défis sécuritaires dans la région du Sahel.

Saluant la «solidité» des relations bilatérales, M. Diop a indiqué que les deux pays voisins ont de «forts liens d'amitié et de fraternité», et sont «unis par l'histoire, la géographie, la culture, et font face à des défis communs, liés à la stabilité, à la sécurité et à la paix». «(Ma visite constitue) une occasion pour nous d'échanger avec nos frères algériens sur notre compréhension de ces défis aux quels nos pays font face, et pour mettre en place une stratégie qui nous permet de protéger nos populations, et de mettre nos pays et régions à l'abri», a-t-il déclaré. «Le Mali traverse une période difficile, une période de transition politique, en même temps il fait face à un défi sécuritaire important», a ajouté le MAE malien, dont le le pays a connu récemment une série d'attaques terroristes dans le nord qui ont fait une cinquantaine de morts.

M. Diop est arrivé hier mardi en Algérie pour une visite de deux jours à la tête d'une délégation officielle, composée de plusieurs responsables, dont le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou. Au cours de sa visite, le ministre malien aura des entretiens mercredi avec M. Lamamra, avant la tenue de la conférence prévue à Alger sur le rôle de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) dans la stabilité de l'espace sahélo-saharien.

M. D.

ANNABA

Les cordonniers ambulants sollicitent des locaux

ILS SONT nombreux. Ils sont plus de six cent cordonniers sur les différentes places de la Coquette. Quand ils rencontrent un journaliste venu réparer ses souliers, la première requête qu'ils font : «Svp, aidez-nous pour avoir un local auprès de l'administration locale», comme si ledit journaliste à un pouvoir quelconque sur l'humeur de l'administration locale.

A l'instar des marchands ambulants de fruits et légumes, les cordonniers qui squattent, eux aussi, dès les premières heures de la matinée jusqu'au coucher du soleil, les trottoirs de la rue Hassi Beïda en face du CEM «Max Marchand» et ceux de la rue Zenine Larbi plus exactement à l'ex-Marché au blé dit «Rahbet Ezraà» en bravant tantôt les grandes pluies de l'hiver tantôt le soleil d'aplomb de l'été, réclament depuis belle lurette des locaux à la place de leurs échoppes de fortune pour qu'ils puissent exercer leur métier en tout légalité. «Je serais très reconnaissant envers l'Etat algérien si celui-ci venait à m'attribuer un local où je pourrais travailler en toute sérénité et sécurité», dira un cordonnier ambulant adossé au mur de l'ancienne fourrière et qui s'apprêtait à réparer une paire de chaussures d'une jeune fille.

Dans la foulée, il nous fera savoir qu'un projet de construction d'un marché dans l'enceinte de ladite fourrière a été programmé puis annulé dont les raisons d'annulation, selon ses dires, demeurent inconnues à ce jour. Et de poursuivre : «J'ai fondé un immense espoir en attendant sa concrétisation pour bénéficier d'un local. Hélas, ce projet est tombé à l'eau. Mais il n'est jamais trop tard pour espérer encore dans ce pays tant qu'il y a la vie et des hommes». «Je ne cèderai ce lieu que lorsque je serai attributaire d'un local», a-t-il martelé avec un ton menaçant. Au moment où l'artisan terminait la réparation de la paire de chaussures, un sexagénaire est intervenu pour donner son point de vue sur les trottoirs squattés à longueur de journée par de pseudo marchands ambulants ou par de cordonneries de fortune et remettre les choses à leur place.

«Les trottoirs sont exclusivement réservés aux piétons et ne devront pas être squattés par ceux qui exercent des activités illégales. Il faut que les autorités locales trouvent des solutions urgentes à leur problème, surtout pour ces cordonniers car leur métier sera appelé à disparaître un jour si rien n'est fait dans l'immédiat», expliquera instantanément ce vieillard. Par ailleurs, les 100 locaux présidentiels du temps d'Abdelaziz Bouteflika sont toujours vides.

Pourquoi ne pas commencer par les attribuer à cette frange de commerçants ? Ces locaux ont été réalisés dans chaque commune de la wilaya d'Annaba, ce qui est une aubaine pour ces artisans en quête de travail permanent. Pour toutes ces raisons, ces gens de petit métier, qui verseront aussi des impôts, devront être pris en charge par les responsables locaux.

Nabil Chaoui



SELON L'ONS

Plus de 194 000 entreprises dotées du NIS en 2020

LE NOMBRE d'entreprises de statut juridique de personne morale, dotées d'un numéro d'identification statistiques (NIS) a atteint 194.567 au 30 juin 2020, selon l'Office national des statistiques (ONS). Ainsi, le nombre d'agents économiques inscrits au répertoire des personnes morales a connu une augmentation de 8.418 unités par rapport au 30 juin 2019 (+4,52 %) et de 4.038 unités par rapport au 31 décembre 2019 (+2,12 %), précise l'ONS. Les entrées dans le répertoire national des entreprises au premier semestre 2020 sont de 4.005 entreprises qui ont fait l'objet d'une première identification par l'ONS, contre 5.056 entreprises au premier semestre 2019, soit une baisse de 20,79%. Par rapport au deuxième semestre 2019 où le nombre de création est de 4.278 entreprises, les entrées dans le répertoire national des entreprises ont diminué légèrement de 6,38 %. Le rythme de création d'entreprises par secteur d'activité durant le premier semestre 2020 a concerné notamment le secteur du commerce avec 1.497 entreprises créées, ce qui représente 37,38% du nombre global des entreprises créées au cours de cette période (4.005 entreprises). Le secteur de l'industrie manufacturière vient en deuxième position avec 759 entreprises, représentant un taux de 18,95% du nombre global des entreprises créés. Il est suivi par le secteur de la construction qui s'est vu renforcer par la création de 788 entreprises, soit 19,67%.

S'agissant de la répartition régionale des entreprises créées au 30 juin 2020, l'ONS relève une concentration au niveau de la région Centre du pays avec 2.073 entreprises, soit 51,76% de l'ensemble des nouvelles créations (qui sont au nombre de 5.056 entreprises). La région Est vient en deuxième position avec 1.037 entreprises (25,89%), suivi de la région Ouest avec 655 entreprises (16,35%) et le Sud avec 240 entreprises (5,99%). Quant à la répartition des créations d'entreprises par wilaya durant la période considérée, la capitale s'accapare la part du lion avec 1.244 créations, ce qui représente 31,06% du nombre global des entreprises créées. Oran a occupé la deuxième position avec 353 entreprises (8,81%), suivie de Sétif avec 221 entreprises (5,52%), Constantine et Bejaia avec 170 entreprises chacune (4,24%), Blida avec 199 (3,94%), Tizi Ouzou avec 166 (4,14%).

S. N.